

« *Un sursaut d'engagement* » ?... Chiche !

Un sursaut d'engagement ?...

Dans un appel à manifester dans toute la France le 30 novembre 2013, des organisations syndicales ont incité à « **un sursaut d'engagement** afin de dépasser les discours et les pratiques qui dressent les uns contre les autres au détriment du vivre ensemble » et ont promis d' « **agir dans ce sens** ». En ajoutant : « *Il en va de la justice sociale, comme du progrès économique, de la vie économique, de la vie démocratique et de la cohésion sociale* ».

En effet,

si la description des visages hideux du racisme, le refus de la haine de l'autre sont indispensables,

si le rappel des périodes sombres de notre Histoire, l'organisation de manifestations pour réaffirmer collectivement l'importance qu'il faut accorder à certaines valeurs humaines et démocratiques sont également nécessaires,

le passé nous a montré qu'**une condamnation purement morale des dérives racistes ou antisémites n'est jamais suffisante.**

... Chiche !... Agissons !

Il faut aussi oser s'attaquer aux causes d'une situation qui s'aggrave. Pour cela « **un sursaut d'engagement** » est nécessaire. Sans attendre, il faut **agir** contre les véritables responsables de la « crise » : la classe dominante et son oligarchie financière qui possèdent banques, assurances et fonds spéculatifs et qui s'accaparent une grande partie des richesses créées. Voilà nos adversaires ! Voilà les fauteurs de trouble ! En les désignant clairement on évitera que trop d'esprits en désarroi cherchent irrationnellement des boucs émissaires et rejoignent l'extrême-droite.

La montée du chômage, de la misère et des inégalités ne peut être enrayée que par une autre répartition des richesses qu'il faudra imposer aux possédants par des **actions** collectives fortes.

Parce qu'il faut bien débiter par quelque chose, **Le Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des dettes publiques** suggère un moyen pour desserrer un peu l'étau mis en place par le capital financier. Il propose à tout-e citoyen-ne d'intervenir dans la campagne des municipales pour exiger des candidat-e-s qu'ils s'engagent, une fois élu-e-s, à faire preuve d'audace et de rigueur de gestion en finançant les nouvelles réalisations par un moratoire au moins partiel sur le paiement des intérêts et du capital des dettes publiques de leur commune⁽¹⁾.

Ce qui serait l'exact contraire des choix lâches et laxistes de la plupart des élu-e-s qui, comme Hollande ou ses prédécesseurs, ont fait des promesses qui ne peuvent pas être tenues si la priorité est toujours accordée aux spéculateurs et créanciers des dettes publiques. Ces élu-e-s résignés ont semé des illusions, récolté des déceptions et favorisé ainsi la montée de l'extrême-droite. Pour ne pas se faire à nouveau piéger dans cet engrenage infernal, **Le Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des dettes publiques** propose un premier « **sursaut d'engagement** » sous la forme d'une pétition (voir ci-contre), élément d'une campagne à mener dans la campagne des municipales.

D'autres actions sont bien sûr possibles : une manif pour une fiscalité plus juste, pourquoi pas ? Mais une **action** d'occupation par le peuple des centres des impôts jusqu'à ce que le gouvernement accepte de nommer un nombre suffisant d'agents chargés de faire rentrer dans les caisses de l'Etat les 60 à 80 milliards d'euros de fraude fiscale, serait plus convaincante. Tout comme le serait des grèves pour des augmentations de salaire, autre moyen pour obtenir une autre répartition des richesses.

Toutes ces propositions d'**action** sont trop ambitieuses et irréalisables ? Peut-être, mais alors on n'a pas fini de s'indigner, de protester, de manifester, encore et encore, contre la montée du racisme...

1) Dans un [tract diffusé fin septembre 2013](#), le Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes Publiques a montré qu'avec l'argent économisé en refusant de payer les intérêts de leurs dettes publiques, les communes de la M2A pourraient instaurer une gratuité totale sur les transports en commun de l'agglomération mulhousienne.

Pétition initiée par le Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes publiques

(qui sera portée à la connaissance des candidat-e-s aux municipales)

Contact par téléphone : 09 71 20 44 50 ou par courriel : abolition-des-dettes-68@gmx.fr

La version papier de cette pétition est à renvoyer à :

Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes Publiques
c/o Georges Audras 5 rue Bellevue 68130 ASPACH.

Si vous préférez signer par internet rendez vous sur :

http://www.petitions24.net/pour_lannulation_des_dettes_publicues

Pour en savoir plus sur les positions et les activités du Conseil Populaire visitez le site www.acontrecourant.org catégorie «[dette publique](#)». La lecture du [tract recto-verso d'interpellation des électrices, électeurs et candidat-e-s aux municipales](#) donnera des détails supplémentaires à celles et ceux qui voudraient approfondir le sujet.

Pour l'annulation des dettes publiques

- **Nous demandons aux candidat-e-s aux prochaines élections municipales de prendre en compte le problème des dettes publiques**, de mesurer son ampleur, les dégâts qu'il a déjà occasionnés et qu'il va occasionner à tous les niveaux dans un avenir plus ou moins proche.
- **Nous leur demandons d'inscrire à leur programme un moratoire total ou partiel sur le paiement des intérêts et le remboursement du capital des dettes de leur commune**, seul moyen pour financer les projets importants qu'ils présenteront aux électeurs (comme la mise en place des nouveaux rythmes scolaires).
- **Nous leur demandons de faire pression sur les élus départementaux, régionaux et nationaux pour qu'ils agissent dans le même sens** et renoncent à leurs intentions de restreindre les dotations accordées aux communes pour, au contraire, les augmenter.

Votre crédibilité est en jeu, Mesdames et Messieurs les candidat-e-s, ne l'oubliez pas !

NOM

Prénom

Commune

Signature

Si vous souhaitez que votre nom soit ajouté dans la liste des signataires mise en ligne sur internet, merci de nous indiquer votre adresse électronique :
